



Philip Thibodeau, avocat

Chef d'expertise, droit réglementaire de l'énergie

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 825-8843

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 9 mars 2026

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande portant sur diverses mesures en lien avec le GSR
Dossier Régie : R-4320-2025

Chère consœur,

Par la présente, Énergir dépose ses réponses aux demandes de renseignements n° 5 à 7, soit les pièces Énergir-2, Documents 14 à 16. Pour les motifs invoqués dans l'affidavit de Monsieur Vincent Regnault daté du 28 janvier 2026, déposé le 6 février 2026 sous la cote B-0025, ces pièces sont déposées sous pli confidentiel.

Énergir dépose également une déclaration sous serment de Monsieur Vincent Regnault attestant de la véracité des faits allégués dans sa preuve écrite.

Énergir indique que Madame Julie Sauriol, occupant au moment pertinent le poste de Cheffe, Planification long terme et opérations GNR au sein de la direction des approvisionnements gaziers, agira comme témoin sur le Panel 2 en remplacement de Monsieur Pierre Dugneton. S'ajouteront également sur ce même panel Madame Jacqueline Lemay, experte en juricomptabilité (Demers Beaulne), ainsi que le signataire de l'affidavit à l'annexe 2 de la pièce Énergir-H, Document 12 (B-0024).

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p.j.